

### Où retrouver « Le Séquestre Infos » ?

A LA MAIRIE

DANS VOTRE BOITE  
AUX LETTRES  
(pour les Séquestrois)

### Coordonnées Mairie :

Place Jules Ferry  
81990 LE SEQUESTRE

mairie@lesequestre.fr

05.63.54.40.13

### Services Techniques :

06 07 42 17 61

### Site Mairie :

www.lesequestre.fr

### Facebook :

@LeSequestreMairie

### Appli. Smartphone :

Panneau Pocket

### Horaires Mairie :

Lundi, Mardi,

Jeu : 8h30-12h00

et 13h30-18h00

Vendredi : 8h30-12h00

Mercredi matin et

Vendredi après-midi  
sur RDV



Le Conseil Municipal et le personnel de la Mairie  
vous souhaitent de Joyeuses Fêtes de fin d'année  
et vous invitent à la Cérémonie des Vœux  
le vendredi 5 janvier à 18h30 au Quartz

## EDITO

Le circuit, la presse, la cassation.

Vous avez pu voir dans la presse les dernières actualités juridiques concernant le circuit. Sur une affaire aussi compliquée, le vice de procédure pour un article dont le bon alinéa n'a pas été cité par le procureur, la première série de plaintes aura été sans effets. Mais les autres poursuites sont toujours en cours.

Au-delà de ces aspects judiciaires, ce sont surtout les résultats qui comptent. Nous sommes revenus à des usages « acceptables » de cette installation.

Pour mémoire de près de 200 jours en infraction en 2021, ce nombre est tombé à 67 en 2022 et à 12 cette année.

Clairement - et c'est tout de même cela qui prime - nous avons rendu la commune vivable. À proximité de ce voisin turbulent, nous veillerons à ce que son utilisation se conforme à la loi. La coexistence pacifique sera un process continu d'amélioration.

*Le maire, Gérard POUJADE*

## ERRATUM : CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



Dans notre article du mois de novembre, nous avons oublié de citer une élue du Conseil Municipal Jeunes. Toutes nos excuses à Lily-Rose TOURNIER-CONDE !

Voici l'équipe municipale jeune au complet, dans l'ordre d'apparition sur la photo :

- A l'arrière : (Jean-Pierre), Maïssa BENNAMA, Lulany DESESSART, Anthony WATERLOT, (Louise)

- Devant : Shaïma MENADI, Rihanna RYAD (2ème adjointe), Liam OSBORNE (mairie), Siraj AL SAHLI (1ère adjoint), Lily-Rose BIANCHI, Lily-Rose TOURNIER-CONDE.

## CONSEILLER NUMÉRIQUE

Perrine COAT, conseillère numérique pour le Département du Tarn, sera présente en mairie le 27 décembre 2023, et les 10 et 24 janvier 2024, pour accompagner les usagers dans leur utilisation quotidienne des outils numériques.

La rencontre se fait sur rendez-vous à demander par mail [perrine.coat@tarn.fr](mailto:perrine.coat@tarn.fr) ou auprès de la mairie.



## ATELIER RÉFLEXOLOGIE POUR LES SÉNIORS



L'association Midi-Pyrénées Prévention et les caisses de retraite (CARSAT, MSA...) organisent un atelier réflexologie, dans le cadre de leur programme de prévention de la perte d'autonomie.

Cet atelier de prévention collectif, convivial et gratuit, est conduit par un animateur expérimenté. Il s'adresse aux seniors autonomes âgés de plus de 60 ans quel que soit leur régime de retraite. L'atelier se compose de 5 séances collectives de 1h30, au rythme d'une séance par semaine. Les séances collectives rassemblent 10 personnes maxi.

La réflexologie est une méthode d'accompagnement, de prévention, et de bien-être qui s'adresse à tous. Au cours de ce programme d'autostimulation, le réflexologue vous fera découvrir les zones réflexes situées sur le visage, les oreilles et les mains. Vous repartirez détendu !

Au programme : gestion des émotions, sommeil, détente musculaire, digestion, estime de soi

**L'atelier démarrera le jeudi 11 janvier 2024 à 9h30 à la mairie du Séquestre et se terminera le 8 février 2024.**

Inscription auprès de Mr PRAT Sébastien, animateur au 06 42 82 14 16 ou par mail : [sebpratreflexo@gmail.com](mailto:sebpratreflexo@gmail.com) avant le 1er janvier 2024

## DÉCOUVREZ LE JUDO

Alors que la rentrée scolaire a déjà eu lieu depuis quelques mois, il n'est jamais trop tard pour envisager de nouvelles activités passionnantes pour vos enfants.

Si vous n'avez pas encore trouvé la bonne activité sportive pour cette année, **pourquoi ne pas envisager de les inscrire au judo ? Il reste encore des places disponibles sur les cours des enfants.**

Le judo est bien plus qu'un simple sport. C'est une discipline qui offre de nombreux avantages aux jeunes tout au long de l'année, notamment :

- Développement de la Confiance en Soi : Le judo aide les enfants à gagner en confiance en eux, à surmonter les défis et à apprendre à se dépasser.
- Respect et Discipline : Les valeurs fondamentales du judo incluent le respect des autres, la discipline et l'autocontrôle, des compétences essentielles pour la vie.
- Forme Physique : Les séances d'entraînement de judo améliorent la force, l'agilité et la coordination.

• Sécurité Personnelle : Les enfants apprennent des techniques d'autodéfense qui peuvent les aider à rester en sécurité.

• Amitié et Communauté : Le judo favorise la création d'amitiés durables au sein d'une communauté solidaire.

Avec ses instructeurs qualifiés, le Judo Club du Séquestre propose des cours de judo de qualité adaptés à tous les niveaux et à tous les âges, de 5 à 18 ans.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez en savoir plus sur les cours, n'hésitez pas à contacter le club à :

[judo.lesequestre@gmail.com](mailto:judo.lesequestre@gmail.com) ou au 06 14 57 46 35.

Site web: <https://dojolesequestre.fr>



## UNE MÉDAILLE D'OR POUR L'ÉCOLE DE DANSE DU SÉQUESTRE



Angers en mai où elle obtient l'unanimité du jury.

Estelle MALGOUYRES, jeune danseuse de seulement 13 ans, a porté haut les couleurs de la Zone à Danser, son école de danse depuis quelques années maintenant. Après une sélection au niveau régional avec les félicitations du jury en avril 2023 dans le cadre de la Confédération Nationale de Danse, elle continue son parcours au niveau national à

Cette belle note de 18 sur 20 lui donne accès au concours Européen qui s'est déroulé en Espagne à Tarragone du 3 au 5 novembre. Coachée par Brissy AKEZIZI, professeur de hip hop et Elodie DURAND directrice de La Zone à Danser, elle représente brillamment la France et le Séquestre en emportant la médaille d'or de sa catégorie solo hip hop !

C'est la deuxième fois qu'Estelle accède à ce niveau prestigieux puisqu'elle avait remporté une médaille d'argent en Italie il y a deux ans. Félicitations à la championne !

La Zone à Danser, 12 rue de Mélaudie  
81990 Le Séquestre

Site web: [www.lazoneadanser.fr](http://www.lazoneadanser.fr)



## OUVERTURES DOMINICALES



délibération du Conseil Municipal du 12 décembre 2022 et

**A** l'occasion de cette période cruciale pour les affaires, les commerces du Séquestre sont autorisés à ouvrir les **dimanches 10, 17 et 24 décembre 2023** conformément à la

aux dispositions de l'accord départemental sur la limitation du travail des salariés des commerces les dimanches et jours fériés en 2023 (5 dimanches et 3 jours fériés par an).

A titre exceptionnel, et compte tenu du calendrier et d'un avenant à l'accord signé le 16 octobre 2023 les commerces, qui le demandent, peuvent ouvrir le **dimanche 31 décembre**. Enfin, comme chaque année, le nouvel accord 2024 prévoit une ouverture dominicale le **premier dimanche des soldes d'hiver, le 14 janvier 2024**.

## L'ADMR A FÊTÉ SES 70 ANS

**C**e 24 novembre, l'association ADMR Carlus a fêté ses 70 ans d'existence. Tout a commencé salle du Quartz, au bureau de l'ADMR décoré pour l'occasion afin de partager un apéritif de bienvenue entre salariés, bénévoles et municipalité. A suivi le dîner festif au restaurant La Fine Brochette au Séquestre. L'association est présente à Carlus, Saliès, Le Séquestre et Rouffiac. Une prochaine rencontre est prévue pour l'assemblée générale qui retracera l'année 2023, avec les familles des personnes aidées.

L'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne en France. Ses missions sont diverses : accompagnement des personnes avec handicap, services et

soins aux **séniors** pour les aider à mieux vivre à leur domicile, service de l'entretien de la maison, services auprès des familles avec enfants.



N'hésitez pas à contacter l'ADMR au 05 63 76 58 37 [carlus@admrtarn](mailto:carlus@admrtarn)

## ENTRETIEN DES HAIES



**L**a taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public sont obligatoires. La responsabilité d'un propriétaire (ou locataire) pourrait être engagée si un accident survenait.

**Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres**, voire moins quand la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe

au propriétaire (ou au locataire) qui doit veiller que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

Merci de respecter cette règle pour le bien être et la sécurité de tous !

## COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

**C**ette année encore, la Mairie vous propose de donner une seconde vie à vos sapins de Noël en les amenant dans les **7 aires de dépôt prévues** sur la



commune (emplacement matérialisé avec des barrières et une affiche à partir du jeudi 28 décembre) :

- Placette de la Bondancie
- Ecoquartiers 2 et 3 : à l'entrée de la rue de la Birade
- Ecoquartier 1 : sur la placette Mahatma Gandhi
- Place J. Ferry : devant le récup'erre des jardins partagés
- Rue Pagnol : espace vert près des immeubles
- Rue des Taillades : devant la passerelle du ruisseau
- Rue de Pendariès : non loin de la rue Champfleury

**Le dépôt sera possible du vendredi 29 décembre au dimanche 7 janvier, et seulement pendant cette période.**

Les sapins récoltés seront ensuite broyés pour servir de BRF dans les espaces verts de la commune.

**A NOTER** : le sapin doit être débarrassé de toutes ses décorations. Si vous avez recouvert le sapin de neige artificielle, il ne pourra pas être récupéré.

Merci également de ne pas mettre l'arbre dans un sac à sapin.

## RAMASSAGE DES DÉCHETS AVEC L'ÉCOLE

Le 23 novembre les élèves et enseignants de l'école se sont mobilisés au côté des élus pour ramasser des déchets dans le village. Bravo ! 16 kg de déchets ramassés ! C'est un peu moins que l'an dernier, continuons à œuvrer ensemble pour une commune propre !



## REGARDONS NOS POUBELLES DIFFÉREMENT



Dans certaines villes du Japon, les habitants se voient proposer de trier plus de 80 types de déchets.

Là-bas tout se recycle dans des PAV (Points d'apport volontaire).

Si nous n'en sommes pas là il est possible sur notre commune, entre les choix de la C2A et les initiatives privées, de traiter près d'une vingtaine de « détritrus ».

1) Nous disposons tous de la **poubelle marron** des rebuts ultimes. Les camions viennent nous l'enlever tous les lundis. Soyons clairs : l'objectif final serait de ne plus avoir rien à y mettre !

2) La **poubelle jaune**. Nous avons tous l'impression de bien faire si nous jetons dans ce conteneur relevé un vendredi sur deux. Certes, le contenu de cette caisse suit un réseau de recyclage. Mais on va voir que de meilleures options existent.

3) Le **tri historique du verre**. Originellement, c'est le matériau le plus retraité. De longue date, une filière est présente sur l'albigeois avec la verrerie et la récupération et préparation du calcin par la société Briane. Toutefois, les solutions de consigne sont beaucoup plus économes énergétiquement.

4) À côté des PAV pour le verre, juxta désormais la possibilité de stocker les **cartons d'emballage**.

5) Les **déchets fermentescibles** provenant de la cuisine. À partir du premier janvier 2024, ceux-ci seront interdits dans la poubelle marron. Nous avons deux choix à notre disposition : le composteur (individuel ou collectif comme à la cantine) ou la mise en permaculture. Vous avez aussi l'option du lombricompost peut-être plus technique. Ces déchets sont importants, car ils représentent 40% du volume total de nos ordures ménagères. Si nous arrivions à les retirer, le camion poubelle pourrait ne passer qu'une semaine sur deux.

6) Depuis fort longtemps, des PAV servent pour le **textile**. Sur le parking d'Intermarché, on peut se délester de vêtements et de chaussures que nous ne voulons plus. À noter que bon nombre d'entre nous vend une partie de sa garde-robe sur des sites internet de seconde main.

Toujours dans le même supermarché, vous avez 4 bacs spécialisés :

- 7) **Les piles et accus**,
- 8) **Les cartouches**, si vous ne savez pas les remplir dans des magasins spécialisés,
- 9) **Les ampoules** (possibles en PAV à la déchetterie),
- 10) **Les bouchons**.

À la déchetterie de Ranteil, la plus proche du Séquestre, vous pouvez amener :

- 11) **Les appareils électroménagers**,
- 12) **Le bois**,
- 13) **Les déchets verts**,
- 14) **La ferraille**,
- 15) **Les batteries de voiture**,
- 16) **Les huiles de vidanges et autres fluides**.

17) Plus spécialisées, nous avons des **cabines à livres** sur la commune qui participent du réemploi.

18) L'association Espace Jeunesse récupère **les stylos et feutres usagés**. Avez-vous déjà fait l'inventaire chez vous de tous ceux qui n'ont plus d'encre ?

19) Ceux qui ont des **poules** le savent bien, elles adorent le pain sec. Quel dommage de retrouver des quignons dans nos poubelles ! À Noël, si vous donnez quelques coups de marteau sur les coquilles d'huîtres, vous ferez des heureuses dans le poulailler.

20) Depuis plusieurs années, les services de la mairie réutilisent les **arbres de Noël** pour en faire du BRF (Bois Raméal Fragmenté) que nous épandons sur nos espaces verts.

21) Enfin, depuis quelques mois, les agents municipaux collectent **les mégots** des cendriers installés à la Baute et en plusieurs points de la commune pour les diriger vers une filière spécifique.

Si vous avez bien compté, cela fait 21 sorties possibles pour vous débarrasser. Il est toutefois un déchet beaucoup moins visible que nous sommes fort nombreux à jeter impunément dans la nature : **les gaz d'échappement** !

La vingt-deuxième poubelle pourrait bien être celle des kilomètres que nous éviterions de parcourir dans un moteur thermique.

À nos poubelles !